

Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

**SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2016**

Date de convocation 12  
septembre 2016

Nombre de Membres en  
exercice : 25

Nombre de Présents : 20

Nombre de Pouvoirs : 1

Nombre de votants : 21

**2016-36**

Certifié exécutoire pour  
avoir été reçu à la Sous  
Préfecture le

et publié, affiché ou  
notifié le

Réf AR

L'an deux mille seize, le 21 septembre à 13h30, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis dans les locaux du PETR, 32 rue Desrichard à Paray-le-Monial, sur la convocation, en date du 12 septembre 2016, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

**ETAIENT PRESENTS:**

M. Pierre BERTHIER, Mme Marie-Christine BIGNON, M. Didier CENARD, M. Jean-Luc CHANUT, Mme Josiane CORNELOUP, M. Jean-Claude DUCARRE, Mme Nicole GARRUCHET, M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, Mme Edith GUEUGNEAU, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE, M. Dominique LOTTE, M. Jean-Marc NESME, M. Eric NEVERS, M. Serge NIVOT, M. Noël PALLOT, M. Jean PIRET, M. Louis PONCET, M. Guy RAYMOND.

**POUVOIRS :**

M. André MAMESSIER donne pouvoir à Isabelle LAGOUTTE

**ABSENTS OU EXCUSES**

M. André ACCARY, M. Daniel LAROCHE, M. Paul LORTON, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU

**Relevés de décisions et d'échanges du Bureau du 6 juin 2016**

*Rapporteur: Jean-Marc NESME*

Il est proposé d'approuver les relevés de décisions et d'échanges de la réunion de Bureau du 6 juin 2016.

**Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,**

**Approuve le relevé de décisions et d'échanges du Bureau du 6 juin 2016**

Fait à Paray le Monial, 22 septembre 2016

Le Président,



Jean-Marc NESME

**Extrait du registre des décisions du Bureau**

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

**SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2016**

Date de convocation 12  
septembre 2016

Nombre de Membres en  
exercice : 25

Nombre de Présents : 20

Nombre de Pouvoirs : 1

Nombre de votants : 21

L'an deux mille seize, le 21 septembre à 13h30, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis dans les locaux du PETR, 32 rue Desrichard à Paray-le-Monial, sur la convocation, en date du 12 septembre 2016, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président

**ETAIENT PRESENTS:**

M. Pierre BERTHIER, Mme Marie-Christine BIGNON, M. Didier CENARD, M. Jean-Luc CHANUT, Mme Josiane CORNELOUP, M. Jean-Claude DUCARRE, Mme Nicole GARRUCHET, M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, Mme Edith GUEUGNEAU, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE, M. Dominique LOTTE, M. Jean-Marc NESME, M. Eric NEVERS, M. Serge NIVOT, M. Noël PALLOT, M. Jean PIRET, M. Louis PONCET, M. Guy RAYMOND.

**POUVOIRS :**

M. André MAMESSIER donne pouvoir à Isabelle LAGOUTTE

**ABSENTS OU EXCUSES**

M. André ACCARY, M. Daniel LAROCHE, M. Paul LORTON, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU

**Subventions exceptionnelles**

*Rapporteur: Jean-Marc NESME*

Il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2 000€ au FC Gueugnon section football, pour la saison 2016/2017. Le partenariat institutionnel entre le FCG et le Pays fonctionne depuis plusieurs années et la notoriété du club contribue à celle du territoire.

**Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,**

**Décide d'attribuer 1000 € au FC Gueugnon.**

2016-37

Certifié exécutoire pour  
avoir été reçu à la Sous  
Préfecture le

et publié, affiché ou  
notifié le

Réf AR

Fait à Paray le Monial, 22 septembre 2016

Le Président,



Jean-Marc NESME

Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 26/09/2016

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 26/09/2016

Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

**SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2016**

Date de convocation 12  
septembre 2016

Nombre de Membres en  
exercice : 25

Nombre de Présents : 20

Nombre de Pouvoirs : 1

Nombre de votants : 21

L'an deux mille seize, le 21 septembre à 13h30, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis dans les locaux du PETR, 32 rue Desrichard à Paray-le-Monial, sur la convocation, en date du 12 septembre 2016, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

**ETAIENT PRESENTS:**

M. Pierre BERTHIER, Mme Marie-Christine BIGNON, M. Didier CENARD, M. Jean-Luc CHANUT, Mme Josiane CORNELOUP, M. Jean-Claude DUCARRE, Mme Nicole GARRUCHET, M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, Mme Edith GUEUGNEAU, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE, M. Dominique LOTTE, M. Jean-Marc NESME, M. Eric NEVERS, M. Serge NIVOT, M. Noël PALLOT, M. Jean PIRET, M. Louis PONCET, M. Guy RAYMOND.

**POUVOIRS :**

M. André MAMESSIER donne pouvoir à Isabelle LAGOUTTE

**ABSENTS OU EXCUSES**

M. André ACCARY, M. Daniel LAROCHE, M. Paul LORTON, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU

**Convention avec la Communauté de communes du Charolais  
pour le remboursement de dépenses liées à des actions mises en  
place dans le cadre de la Charte des aînés ruraux**

*Rapporteur: Josiane CORNELOUP*

2016-38

Il est proposé d'autoriser le Président à signer une convention avec la Communauté de communes du Charolais pour permettre le remboursement de cette dernière de la somme de 1 588,34€ pour des dépenses engagées par le PETR pour la mise en œuvre d'actions liées à la charte des aînés ruraux dans le cadre du contrat local de santé.

**Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,**

**autorise le Président à signer une convention avec la Communauté de communes du Charolais pour les actions mises en place dans le cadre de la Charte des Aînés Ruraux.**

Certifié exécutoire pour  
avoir été reçu à la Sous  
Préfecture le

et publié, affiché ou  
notifié le

Réf AR

Fait à Paray le Monial, 22 septembre 2016



Le Président,

Jean-Marc NESME

Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 26/09/2016

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 26/09/2016

Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

**SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2016**

Date de convocation 12

septembre 2016

Nombre de Membres en  
exercice : 25

Nombre de Présents : 20

Nombre de Pouvoirs : 1

Nombre de votants : 21

- L'an deux mille seize, le 21 septembre à 13h30, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis dans les locaux du PETR, 32 rue Desrichard à Paray-le-Monial, sur la convocation, en date du 12 septembre 2016, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

**ETAIENT PRESENTS:**

M. Pierre BERTHIER, Mme Marie-Christine BIGNON, M. Didier CENARD, M. Jean-Luc CHANUT, Mme Josiane CORNELOUP, M. Jean-Claude DUCARRE, Mme Nicole GARRUCHET, M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, Mme Edith GUEUGNEAU, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE, M. Dominique LOTTE, M. Jean-Marc NESME, M. Eric NEVERS, M. Serge NIVOT, M. Noël PALLLOT, M. Jean PIRET, M. Louis PONCET, M. Guy RAYMOND.

**POUVOIRS :**

M. André MAMESSIER donne pouvoir à Isabelle LAGOUTTE

**ABSENTS OU EXCUSES**

M. André ACCARY, M. Daniel LAROCHE, M. Paul LORTON, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU

**Recherche de professionnels de santé**

**Relance d'un marché et subventions**

*Rapporteur: Josiane CORNELOUP*

Suite au marché signé avec le cabinet ATRIX pour la recherche de 3 professionnels de santé, une installation a été faite depuis début septembre à St Bonnet, un projet d'installation est en cours à Digoin et des contacts ont été pris avec Chauffailles et Iguerande.

Les besoins sur le territoire sont nombreux et pour continuer cette démarche de recrutement, il est proposé au bureau de relancer un marché pour le recrutement de nouveaux médecins généralistes.

Madame CORNELOUP rappelle que cette action étant portée par le Pays, il est possible de mobiliser des subventions de la Région et du Département.

**Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,**

- **Autorise le Président à relancer un marché pour le recrutement de médecins généralistes**

- **Autorise le Président à solliciter les subventions auprès de l'Europe, l'Etat, la Région Bourgogne Franche Comté, et du Département de Saône-et-Loire et à signer les documents liés.**

2016-39

Certifié exécutoire pour  
avoir été reçu à la Sous  
Préfecture le

et publié, affiché ou  
notifié le

Réf AR

Fait à Paray le Monial, 22 septembre 2016

Le Président,



Jean-Marc NESME



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 26/09/2016

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 26/09/2016

**Extrait du registre des décisions du Bureau**

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

**SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2016**

Date de convocation 12  
septembre 2016  
Nombre de Membres en  
exercice : 25  
Nombre de Présents : 20  
Nombre de Pouvoirs : 1  
Nombre de votants : 21

2016-40

L'an deux mille seize, le 21 septembre à 13h30, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis dans les locaux du PETR, 32 rue Desrichard à Paray-le-Monial, sur la convocation, en date du 12 septembre 2016, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

**ETAIENT PRESENTS:**

M. Pierre BERTHIER, Mme Marie-Christine BIGNON, M. Didier CENARD, M. Jean-Luc CHANUT, Mme Josiane CORNELOUP, M. Jean-Claude DUCARRE, Mme Nicole GARRUCHET, M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, Mme Edith GUEUGNEAU, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE, M. Dominique LOTTE, M. Jean-Marc NESME, M. Eric NEVERS, M. Serge NIVOT, M. Noël PALLOT, M. Jean PIRET, M. Louis PONCET, M. Guy RAYMOND.

**POUVOIRS :**

M. André MAMESSIER donne pouvoir à Isabelle LAGOUTTE

**ABSENTS OU EXCUSES**

M. André ACCARY, M. Daniel LAROCHE, M. Paul LORTON, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU

**Contrat Local de Santé**

*Rapporteur: Josianne CORNELOUP*

Le Contrat Local de Santé Mentale, signé en février 2014 se termine le 31 décembre 2016.

En raison de la fusion des Régions qui implique une réorganisation, l'ARS propose de signer un avenant au contrat actuel pour prolonger la durée de la convention afin d'évaluer l'actuel contrat et de négocier le prochain.

Il est proposé au Bureau d'autoriser le Président à signer cet avenant

**Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,**

**Autorise le Président à signer l'avenant au contrat local de santé**

Certifié exécutoire pour  
avoir été reçu à la Sous  
Préfecture le

et publié, affiché ou  
notifié le

Réf AR

Fait à Paray le Monial, 22 septembre 2016

Le Président,



Jean-Marc NESME

Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 26/09/2016
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 26/09/2016

Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

**SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2016**

Date de convocation 12  
septembre 2016

Nombre de Membres en  
exercice : 25

Nombre de Présents : 20

Nombre de Pouvoirs : 1

Nombre de votants : 21

2016-41

Certifié exécutoire pour  
avoir été reçu à la Sous  
Préfecture le

et publié, affiché ou  
notifié le

Réf AR

L'an deux mille seize, le 21 septembre à 13h30, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis dans les locaux du PETR, 32 rue Desrichard à Paray-le-Monial, sur la convocation, en date du 12 septembre 2016, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

**ETAIENT PRESENTS:**

M. Pierre BERTHIER, Mme Marie-Christine BIGNON, M. Didier CENARD, M. Jean-Luc CHANUT, Mme Josiane CORNELOUP, M. Jean-Claude DUCARRE, Mme Nicole GARRUCHET, M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, Mme Edith GUEUGNEAU, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE, M. Dominique LOTTE, M. Jean-Marc NESME, M. Eric NEVERS, M. Serge NIVOT, M. Noël PALLOT, M. Jean PIRET, M. Louis PONCET, M. Guy RAYMOND.

**POUVOIRS :**

M. André MAMESSIER donne pouvoir à Isabelle LAGOUTTE

**ABSENTS OU EXCUSES**

M. André ACCARY, M. Daniel LAROCHE, M. Paul LORTON, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU

**Elaboration d'une stratégie de développement des infrastructures économiques communautaires**

*Rapporteur: Marie-Christine BIGNON*

Le Bureau avait décidé lors de la séance du 6 juin dernier d'engager l'élaboration d'une stratégie de développement des infrastructures économiques, conformément aux engagements pris dans le Document d'Orientations et d'Objectifs du SCoT du Pays Charolais Brionnais.

Afin de préparer l'élaboration de cette stratégie, la CCI a été missionnée pour actualiser l'ensemble des données disponibles sur les principaux parcs d'activités, friches, bâtiments économiques, etc...

Une consultation (MAPA) a été lancée le 25 juillet pour sélectionner le cabinet chargé de contribuer à l'élaboration de cette stratégie, en tenant compte des propositions de l'ADIT et de l'étude « territoires et dynamiques économiques en Saône-et-Loire » réalisée par URBICAND pour l'Etat.

**Rappel des principaux objectifs :**

- Répondre à l'exigence du SCoT
- Avoir une feuille de route de développement économique à l'échelle du Pays
- Donner des éléments de feuille de route à chacune des futures CC

3 candidatures ont été déposées :

Candidat 1 : cabinet Deloitte – Coût 167 520€TTC

Candidat 2 : MODAAL Conseil – Coût 44 460€TTC, avant négociations

Candidat 3 : SITEUM – Coût 29 370€TTC, avant négociations.

Un jury s'est réuni pour examiner les offres le 16 septembre. Il réunissait : MC Bignon, JC Ducarre, E.Nevers, T. RIZET

- L'offre du cabinet Deloitte a été jugée inacceptable, compte tenu du prix et de la prestation proposée allant bien au-delà des attentes précisées dans le cahier des charges

- Les cabinets MODAAL et SITEUM ont été auditionnés car les 2 offres correspondaient au cahier des charges. Ils ont exposé leur méthodologie et leurs motivations. Une négociation sur les prix a également été engagée.

Suite aux auditions et aux négociations de prix, Monsieur NESME propose de retenir l'offre de SITEUM, pour un montant de marché de 25 824€TTC.

Il est également proposé de valider le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses : 25 824€TTC

Recettes : FNADT 80% : 20 659€

Autofinancement : 5 165€

Il est proposé d'autoriser le Président à solliciter du FNADT et à effectuer toutes les démarches correspondantes.

**Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,**

**Emet un avis favorable sur la candidature SITEUM**

**Valide le plan de financement**

**Autorise le Président à solliciter du FNADT et à effectuer toutes les démarches correspondantes.**

Fait à Paray le Monial, 22 septembre 2016

Le Président,



Jean-Marc NESME



Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

**SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2016**

Date de convocation 12  
septembre 2016  
Nombre de Membres en  
exercice : 25  
Nombre de Présents : 20  
Nombre de Pouvoirs : 1  
Nombre de votants : 21

2016-42

Certifié exécutoire pour  
avoir été reçu à la Sous  
Préfecture le

et publié, affiché ou  
notifié le

Réf AR

L'an deux mille seize, le 21 septembre à 13h30, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis dans les locaux du PETR, 32 rue Desrichard à Paray-le-Monial, sur la convocation, en date du 12 septembre 2016, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

**ETAIENT PRESENTS:**

M. Pierre BERTHIER, Mme Marie-Christine BIGNON, M. Didier CENARD, M. Jean-Luc CHANUT, Mme Josiane CORNELOUP, M. Jean-Claude DUCARRE, Mme Nicole GARRUCHET, M. Fabien GENET, M. Gérard GORDAT, Mme Edith GUEUGNEAU, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE, M. Dominique LOTTE, M. Jean-Marc NESME, M. Eric NEVERS, M. Serge NIVOT, M. Noël PALLOT, M. Jean PIRET, M. Louis PONCET, M. Guy RAYMOND.

**POUVOIRS :**

M. André MAMESSIER donne pouvoir à Isabelle LAGOUTTE

**ABSENTS OU EXCUSES**

M. André ACCARY, M. Daniel LAROCHE, M. Paul LORTON, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU

**Lancement d'une démarche de Gestion Prévisionnelles des Emplois et des Compétences Territoriale**

*Rapporteur: Marie-Christine BIGNON*

Le Pays Charolais Brionnais s'est engagé avec l'Etat et la Région dans la mise en œuvre d'une convention d'objectifs et de moyens et un programme LEADER qui permet de financer différents projets visant à développer le territoire :

- Développement économique
- Services à la population et aux personnes
- Culture, tourisme, etc...

Parmi les actions inscrites dans les conventions, figure la mise en œuvre d'une GPECT.

Compte tenu de la conjoncture économique, notamment dans la céramique, les services de la Direccte incitent le Pays à engager une démarche de GPECT. Selon eux, le Pays porte des actions économiques et transversales qui justifient le portage par le PETR. A cet effet, ils ont organisé une première rencontre technique Direccte, Région, services Pays en juillet.

Suite à cela, une réunion élargie aux partenaires potentiellement concernés a été organisée par le Pays le 29 août à la Maison du Charolais.

Etaient présents : la Direccte, le Sous-Préfet, la Mission Locale, AFPA transition, la CCI, la Chambre des Métiers.

Les difficultés économiques du Charolais Brionnais ont été évoquées lors de cette rencontre, et notamment :

- Les situations de CRI et d'Allia, et de la céramique en général
- Les problèmes de recrutement

Le Pays Beaunois et le Pays Autunois Morvan ont à cette occasion présentés les actions qui sont conduites sur le territoire.

La présentation lors de la réunion du 29 août des actions conduites sur d'autres territoires, et notamment l'Autunois Morvan, montrent que cela peut permettre de déboucher sur des actions concrètes.

Par exemple, le Pays de l'Autunois Morvan a mis en place :

- Un bâtiment dédié à la formation des salariés et des entreprises, notamment sur l'écoconstruction, sur la friche industrielle de la fonderie
- Des actions d'anticipation de recrutement de personnel avec le club d'entreprise du secteur
- La mise en place de formation par les organismes concernés, en lien avec les entreprises du territoire : services à la personne, maintien de l'abattoir avec la



mise en place d'un centre de formation sur place, mise en place de formations de domotique dans le cadre d'un cluster...

- En cours : création d'un groupement d'employeurs dans le bâtiment

Il est proposé au Bureau de valider le lancement d'une telle démarche de la façon suivante :

- le Pays porte politiquement le lancement d'une phase d'expérimentation de GPECT sur 12 à 18 mois.
- l'expérimentation n'est pas portée directement par le PETR mais confiée dans un premier temps à un maître d'ouvrage délégué (certainement AFPA transition), qui sollicitera les financements Etat/Région.
- en fonction de l'avancée de la démarche, de l'intérêt suscité auprès des entreprises, et des moyens humains et financiers du Pays et des CC, la question d'un portage direct du Pays pourra être réexaminée en 2017 ou en 2018

**Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,**

**Emet un avis favorable sur cette démarche**

Fait à Paray le Monial, 22 septembre 2016

Le Président,



Jean-Marc NESME



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 26/09/2016
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 26/09/2016

**Extrait du registre des décisions du Bureau**

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

**SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2016**

Date de convocation 12  
septembre 2016

Nombre de Membres en  
exercice : 25

Nombre de Présents : 20

Nombre de Pouvoirs : 1

Nombre de votants : 21

**2016-43**

Certifié exécutoire pour  
avoir été reçu à la Sous  
Préfecture le

et publié, affiché ou  
notifié le

Réf AR

L'an deux mille seize, le 21 septembre à 13h30, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis dans les locaux du PETR, 32 rue Desrichard à Paray-le-Monial, sur la convocation, en date du 12 septembre 2016, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

**ETAIENT PRESENTS:**

M. Pierre BERTHIER, Mme Marie-Christine BIGNON, M. Didier CENARD, M. Jean-Luc CHANUT, Mme Josiane CORNELOUP, M. Jean-Claude DUCARRE, Mme Nicole GARRUCHET, M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, Mme Edith GUEUGNEAU, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE, M. Dominique LOTTE, M. Jean-Marc NESME, M. Eric NEVERS, M. Serge NIVOT, M. Noël PALLOT, M. Jean PIRET, M. Louis PONCET, M. Guy RAYMOND.

**POUVOIRS :**

M. André MAMESSIER donne pouvoir à Isabelle LAGOUTTE

**ABSENTS OU EXCUSES**

M. André ACCARY, M. Daniel LAROCHE, M. Paul LORTON, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU

**Autorisation d'ouverture de crédit de fonctionnement**

*Rapporteur: Jean-Marc NESME*

Compte tenu du retard de versement de certaines subventions notifiées et des incertitudes liées au délai de paiement des cotisations des communautés de communes au début de l'année 2017 en raison des fusions, il est proposé :

- D'autoriser le Président à effectuer toutes des démarches et à prendre toutes décisions pour ouvrir une ligne de trésorerie (crédit de fonctionnement) auprès d'un établissement bancaire
- De fixer le montant maximum à 350 000€ par année civile

**Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,**

- autorise le Président à effectuer toutes des démarches et à prendre toutes décisions pour ouvrir une ligne de trésorerie auprès d'un établissement bancaire
- fixe le montant maximum à 350 000€ par année civile

Fait à Paray le Monial, 22 septembre 2016

Le Président,



Jean-Marc NESME



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 26/09/2016

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 26/09/2016